

Corée



En 2006, les flux d'immigration d'étrangers en Corée pour des séjours de longue durée ont représenté environ 315 000 individus, ce qui correspond à une progression de près de 20 % par rapport à 2005, et à une augmentation de deux tiers par rapport à 2004. Le solde migratoire des résidents étrangers de longue durée s'est élevé à 132 000 personnes en 2006, l'un des chiffres les plus élevés jamais enregistrés.

Les étudiants étrangers représentent une des catégories d'immigrants dont les effectifs ont le plus augmenté ces dernières années. En 2006, on en dénombrait 30 000, soit 50 % de plus qu'en 2005 et plus de quatre fois le nombre de 2002. Les migrations familiales demeurent importantes également. Les mariages internationaux ont représenté 12 % de la totalité des mariages contractés en 2006 (14 % en 2005). Il importe de replacer ce phénomène dans son contexte, à savoir que les étrangers représentent moins de 2 % de la population totale de la Corée.

A la suite de changements majeurs dans la gestion des migrations de travail, l'immigration de travailleurs étrangers va aussi en augmentant. Le Système de formation de stagiaires dans l'industrie, qui avait été mis en place en 1993 et au titre duquel des travailleurs étrangers (faiblement qualifiés) étaient employés comme stagiaires, a été aboli en janvier 2007. Il a été remplacé par le Système de permis de travail mis en place progressivement à partir de 2004. Dans le cadre de ce système, les étrangers peuvent travailler jusqu'à trois ans en Corée mais doivent ensuite retourner dans leur pays. Ceux qui quittent la Corée après trois années d'activité professionnelle peuvent y revenir travailler de nouveau pendant trois ans, six mois après en être parti. Des mesures sont prévues pour faciliter le processus de réinsertion professionnelle.

Les travailleurs étrangers admis au titre du Système de permis de travail bénéficient du même traitement que les employés autochtones. A la différence de ceux venus dans le cadre du Système de formation de stagiaires, ils sont protégés par la législation du travail (notamment la loi sur les normes du travail, la loi sur le salaire minimum et la loi sur la santé et la sécurité au travail), et leurs droits fondamentaux en tant que travailleurs sont garantis.

Le Système de permis de travail a été élargi en mars 2007 pour permettre aux Coréens de souche âgés de 25 ans ou plus vivant en Chine ou en ex-URSS et n'ayant aucun lien avec la Corée de venir y travailler pendant une période pouvant aller jusqu'à trois ans. Les personnes d'ascendance coréenne doivent passer une épreuve de langue et obtenir un visa par le biais d'une loterie mais, parmi elles, celles qui ont de la famille ou des relations en Corée sont admises avec un visa « visite familiale et cohabitants ».

Le nombre de permis de travail disponibles est régi par un système de quotas. Par exemple, en 2007, environ 110 000 visas étaient disponibles pour travailler dans le secteur manufacturier, dont 60 000 réservés à des Coréens de souche. Au total, on dénombrait 69 000 permis disponibles pour travailler dans le secteur du BTP, 15 000 dans le secteur des services et environ 25 000 pour l'agriculture et les pêcheries. En mai 2007, près de 200 000 travailleurs étrangers avaient bénéficié du Système de permis de travail. Parmi eux, 45 % relevaient de la catégorie « générale » et 55 % étaient des Coréens de souche (presque exclusivement des Chinois d'ascendance coréenne).

Le recrutement au titre du Système de permis de travail est limité à un certain nombre de pays définis par le gouvernement coréen. Lorsque ce système a été mis en place, cela concernait huit pays. L'éventail des pays d'origine a été élargi progressivement jusqu'à inclure quinze pays à compter d'août 2007. Parmi les travailleurs étrangers qui ne sont pas de souche coréenne, les Vietnamiens représentent le groupe le plus important. Les autres principaux pays d'origine, par ordre d'importance, sont les Philippines, la Thaïlande, la Mongolie, l'Indonésie et le Sri Lanka. La Corée a signé des accords bilatéraux avec tous ces pays.

Le dispositif de permis de travail ordinaires est administré par le ministère du Travail alors que celui qui concerne les Coréens de souche est administré par le ministère de la Justice.

Fin décembre 2006, on dénombrait 212 000 étrangers environ n'ayant pas quitté le territoire à l'expiration de leur visa, ce qui représente environ 23 % de la population étrangère.

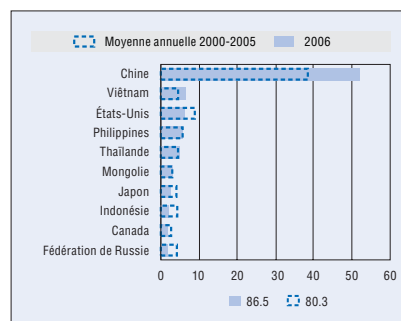
Pour en savoir plus...

<http://english.molab.go.kr>

Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers <i>Définition nationale</i>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Entrées	..	3.9	5.5	6.5	3.9	4.5	314.7
Sorties	..	1.9	5.5	3.8	..	3.4	183.0
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme)	Milliers		Répartition (%)				
<i>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</i>	2005	2006	2005	2006			
Travail			
Famille (y compris la famille accompagnante)			
Humanitaire			
Libre circulation			
Autres			
Total			
Migrations temporaires	2000	2005	2006	Moyenne annuelle			
					2000-2006		
<i>Milliers</i>							
Étudiants	..	25.6	36.0	23.2			
Stagiaires	..	51.6	64.7	55.4			
Vacanciers actifs	0.3	1.1	..	0.8			
Travailleurs saisonniers			
Personnel transféré au sein de leur entreprise	10.0	8.4	8.1	8.7			
Autres travailleurs temporaires	..	11.9	12.5	10.0			
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000		2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
	..	-	-	-	-		0.3

Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers



Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	9.2	8.5	4.2	5.0	4.4	4.8	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	8.1	7.6	4.0	4.6	3.5	4.4	20 993
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	2.9	4.3	1.3	1.3	0.7	1.4	23 151
Chômage (% de la population active)	2.1	4.4	3.7	3.5	4.1	3.6	
Composantes de la croissance de la population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000		2001-2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	
Accroissement naturel	
Solde migratoire	
Population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000		2001-2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence
Personnes nées à l'étranger
Nationaux	1.0	0.8	0.2	-	0.8	0.2	47 637
Étrangers	29.6	24.4	3.9	29.4	13.8	23.5	661
Naturalisations	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000		2001-2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	3.5	1.6	..	2.2	8 125

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/442646577865>

Les notes et sources figurent en début de chapitre.